

# BULLETIN MUNICIPAL 2023

---

# DIALAN SUR CHAINE

---

Communes de Jurques et de Le Mesnil-Auzouf

# Sommaire

- Le mot du Maire de Dialan sur Chaîne
  
- **LA VIE DE LA COMMUNE**
  - ✓ Horaires d'ouvertures Mairie et Bureau de Poste
  - ✓ Recensement obligatoire
  - ✓ Charte du bon voisinage
  - ✓ Cimetière
  - ✓ Déclaration obligatoire pour les propriétaires d'un bien immobilier
  - ✓ Travaux réalisés
  - ✓ Salles des fêtes
  - ✓ Budgets
  - ✓ Les trottoirs reverdissent
  - ✓ Écoles
  - ✓ Les services à la population
  - ✓ Frelon asiatique
  - ✓ Nos amis les animaux
  - ✓ Campagne de stérilisation des chats errants
  - ✓ Les dépôts sauvages
  - ✓ Les défibrillateurs
  
- **LA VIE ASSOCIATIVE**
  - ✓ Annuaire des associations
  
- **LA VIE INTERCOMMUNALE**
  - ✓ Ordures ménagères
  - ✓ Le tri sélectif
  - ✓ Le tri du verre
  - ✓ La déchèterie
  - ✓ Le compostage
  - ✓ Les ateliers numériques
  
- **ETAT CIVIL**
  
- **GALERIE PHOTOS**
  
- **UN PEU D'HISTOIRE**
  
- **LA GAZETTE – Actualités d'un autre temps...**

# Le mot du Maire de Dialan-Sur-Chaine

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les deux années qui nous séparent de notre dernier bulletin ont été chargées de difficultés : la gestion de la 2e partie de la période Covid, tout d'abord suivie par la difficile reprise des activités ont mobilisé les équipes. Ces moments particuliers ont montré l'importance de la présence de services de proximité comme ceux de la mairie ou de l'agence postale communale qui restait ouverte alors que les bureaux de la poste étaient fermés les uns après les autres. De même le maintien de notre commerce de proximité montrait aussi tout son intérêt alors que les déplacements étaient rendus plus difficiles.

Cette période a certes ralenti les actions mais n'a pas pour autant stoppé les projets communaux. Ainsi, ce fut tout d'abord pour l'école la réfection des sanitaires devenus vétustes, puis, suite à un appel à projet de l'éducation nationale, la mise en place des équipements pour répondre au label « école numérique ». Enfin, à la demande formulée depuis de nombreuses années par les familles, ce fut la création d'une classe maternelle avec ses équipements d'accompagnement. L'ensemble de ces réalisations permet de maintenir notre petite école rurale à la hauteur des attentes éducatives actuelles.

Dans le même temps, nous avons investi pour restaurer des logements communaux, tant sur Le-Mesnil-Auzouf que sur Jurques et la fin de l'aménagement de la salle des fêtes dans l'ancienne école de Le-Mesnil-Auzouf permet aujourd'hui de la proposer à la location. Dans un des anciens logements rue Basse nous avons pu accueillir une ostéopathe qui apporte un nouveau service dans notre commune et nous avons le projet de le compléter par l'accueil d'une infirmière en 2023.

D'autres projets sont envisagés à court terme comme la réfection de la toiture de la mairie annexe, la restauration des toitures des églises ou la réalisation de travaux de modernisation énergétique de l'école. Par la suite, la création d'une salle pour les associations et des aménagements de bourgs seront à étudier. Simultanément, il faudra poursuivre notre programme de rénovation des logements communaux. Vous le voyez, ces projets sont nombreux et leurs réalisations seront évidemment onéreuses et comme nous maintenons la volonté de ne pas augmenter les impôts, vous comprendrez que la programmation de tous ces projets restera soumise aux aides et subventions que nous pourrions obtenir auprès de nos différents partenaires.

Le présent bulletin municipal aborde des points d'actualité sur les actions menées tant au niveau de la commune que par la communauté Pré-Bocage-Intercom car il convient d'insister sur la complémentarité des politiques locales et des services portés par nos deux collectivités. Vous pourrez trouver plus de détail sur nos sites Internet respectifs :

- <https://prebocageintercom.fr/>
- <http://dialansurchaine.fr/>

sans oublier la possibilité de vous inscrire sur notre page Facebook : [facebook.com/dialansurchaine/](https://facebook.com/dialansurchaine/)

Je souhaite conclure ce propos en remerciant tout d'abord les conseillers municipaux et l'équipe des agents communaux qui sont à mes côtés pour assurer la gestion de la commune. Je veux aussi saluer l'action de tous ceux qui, au côté du Conseil municipal, se mobilisent pour offrir aux habitants de notre commune des services, des animations et globalement un cadre de vie de qualité. Que ce soit les associations mais aussi les bénévoles qui donnent de leur temps pour notre commune, je les remercie pour leurs efforts et pour la qualité de leur travail.

Bonne lecture à tous !

Le Maire  
Jean-Yves BRECIN

## La vie de la Commune

### ✓ Horaires d'ouvertures Mairie et Bureau de Poste

#### MAIRIE DE JURQUES

Bureau ouvert le lundi de 14h à 19h – mardi de 14h30 à 16h30 – jeudi de 9h à 12h

Tél : **02.31.77.81.30**

[dialan.mairie@orange.fr](mailto:dialan.mairie@orange.fr)

#### MAIRIE DE LE MESNIL-AUZOUF

Bureau ouvert le mardi de 18h à 19h et le vendredi de 10h à 12h

Tel: **02.31.77.11.02**

[mairie.mesnilauzouf@wanadoo.fr](mailto:mairie.mesnilauzouf@wanadoo.fr)

#### SITES WEB

Mairie de Dialan-sur-Chaîne : <http://dialansurchaine.fr/>

Pré Bocage Intercom : <https://prebocageintercom.fr/>



Retrouvez-nous dès maintenant sur Facebook pour suivre toute l'actualité communale et locale : <https://www.facebook.com/dialansurchaine/>

#### AGENCE POSTALE (Mairie de Jurques)



**Agence postale intercommunale  
JURQUES (Dialan-sur-Chaîne)**

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
**LUNDI : 10h-12h - MARDI : 9h-12h**  
**JEUDI : 14h-16h - VENDREDI : 9h-12h**

- Banque postale : retrait et versement d'argent, 500 € maximum/ personne
- Affranchissement tous types même internationaux jusqu'à 10kg max
- Dépôt de colis ou de courrier préaffranchis
- Suivi courrier
- Vente de produits : colissimo/prêts à poster, timbres de collection ...

9, rue de la Mairie - Jurques - 14260 Dialan-sur-Chaîne - 02 31 73 83 65  
[www.prebocageintercom.fr](http://www.prebocageintercom.fr)

**À savoir** : l'agence postale ne peut pas réaliser les mêmes opérations qu'un bureau de Poste.

Sur les heures d'ouvertures de la Mairie, les opérations pour l'agence Postale ne peuvent pas être réalisées

## ✓ Recensement obligatoire



Le recensement citoyen est obligatoire et doit se faire à partir de 16 ans et dans les 3 mois suivant l'anniversaire.

L'inscription se fait en mairie avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille.

Une attestation de recensement est alors délivrée et permettra au jeune de s'inscrire à tout examen ou concours d'état de pouvoir voter dès sa majorité. Le jeune recevra ensuite une convocation à la JDC « Journée Défense et Citoyenneté »

Renseignements et contacts : Centre du service national de Caen : 02 31 38 47 50 ou par mail : [csn-caen.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-caen.sec.fct@intradef.gouv.fr)

## ✓ La charte du bon voisinage

*A adopter, conserver, partager, afficher, copier...*

### *J'aime ma commune et je lui montre...*

- J'attends le jour de collecte pour sortir mes sacs-poubelles, mes bacs et mes encombrants.
- Je respecte la propreté des espaces communs et je veille à nettoyer en cas de salissure accidentelle.
- Je composte mes déchets verts ou je les emmène à la déchetterie car il est interdit de les brûler.
- Je taille mes haies en limite de propriété, elles ne doivent pas empiéter sur le domaine public.

### *Je fais vœu de silence...*

- J'évite de bricoler et tondre le dimanche, je m'arrange pour le faire la semaine, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h (si j'y suis obligé le dimanche, je le fais de 10h à 12h).
- Si je dois effectuer des travaux ou fêter un évènement, je préviens mes voisins et je fais mon possible pour modérer les nuisances.

### *Je suis l'ami des bêtes, mais...*

- Je tiens mon animal en laisse. Chien ou chat, je ne le laisse pas divaguer et je ramasse ses déjections.
- Je m'assure que mon compagnon n'est pas une nuisance (bruits ou odeurs pour mes voisins).
- Je ne nourris pas les animaux errants (pigeons, chats...) afin de limiter leurs nuisances.

### *Je roule courtois...*

- Je circule lentement dans le village et sur les parking communs.
- Je veille à ne gêner personne lorsque je stationne mon véhicule, donc je ne me gare ni sur les trottoirs, ni sur les places privées ou handicapées.

*Bien vivre ensemble, c'est l'affaire de tous.*

## ✓ Cimetière

Les concessions de cimetière s'acquièrent auprès du secrétariat de Mairie.

Sans titre de concession délivré toute sépulture peut être reprise par la commune si besoin au bout de 5 ans révolus.

Une concession dans le cimetière peut être individuelle (pour une seule personne), familiale (pour une personne et sa famille) ou collective (liste définie et modifiable uniquement par la personne qui acquiert la concession). Toute modification concernant les bénéficiaires de la concession doit être mise par écrit et fournie en Mairie.

Depuis le 1er janvier 2020, la commune ne délivre plus de concession perpétuelle.

Voici les différents tarifs :

- **Concessions au sol**

30 ans : 150€	Renouvellement : 80€
15 ans : 100€	Renouvellement : 50€

- **Concession en columbarium**

30 ans : 790€	Renouvellement : 400€
15 ans : 550€	Renouvellement : 275€

- **Concession en cavurne (concession au sol de 50x50 cm destinée à y placer des urnes cinéraires)**

30 ans : 100€	Renouvellement : 60€
15 ans : 60€	Renouvellement : 40€

- **Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir**

30€
-----

Une procédure de reprise des sépultures en état d'abandon a été lancée au début de l'année 2021. La procédure durera 3 ans minimum. Les sépultures non remises en état pourront alors être reprises par la commune et concédées à de nouveaux concessionnaires.

Un columbarium et un jardin du souvenir sont présents dans le cimetière de la commune déléguée de Jurques. La présence d'un équipement de ce type dans le cimetière de Le Mesnil-Auzouf est à l'étude notamment pour déterminer son emplacement.

La réglementation en matière funéraire est très complexe, c'est pourquoi les services de la mairie sont très exigeants pour ces questions.

## ✓ Déclaration obligatoire pour les propriétaires d'un bien immobilier



Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés, avant le 30 juin 2023, via Gérer mes biens immobiliers sur **impots.gov.fr**

**GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS**

En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, **une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local** pourra être appliquée.

En cas de question ou de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter :

- Le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé)
- Le service des impôts, via la messagerie sécurisée, choisissez le formulaire « J'ai une question sur le service Biens immobiliers » ou via les coordonnées figurant dans la rubrique « Contact et RDV ».

## ✓ Les travaux réalisés et en cours de réalisation

De nombreux travaux ont été réalisés en 2021 et 2022. Certains sont également en cours de réalisation.

### LE MESNIL AUZOUF

- Cabinet d'ostéopathie
- Salle des fêtes : réhabilitation des locaux, aménagement et mise à la location
- Réhabilitation et/ou entretien des logements communaux
- Réfection du mur de l'Ancienne École

### JURQUES

- Réfection des sanitaires de l'École Primaire
- Création de l'École maternelle et équipement de celle-ci
- Réhabilitation et/ou entretien des logements communaux
- Pluvial aux Maisons baretts
- URDAC
- Aménagement « École numérique » (tableaux tactiles, vidéoprojecteurs, tablettes numériques...)

## ✓ Les salles des fêtes

En ce début d'année, il a été décidé de nommer les deux salles des fêtes en mémoire de ceux qui ont présidés à leur construction. Ainsi la salle polyvalente de Jurques se nomme dorénavant « Salle Adrien Geneviève » et celle du Mesnil-Auzouf se nomme « Salle Henry Le Héron ».

### SALLE ADRIEN GENEVIEVE (Jurques)

Le nombre maximal de convives accepté est de 100 personnes. Cuisine toute équipée, scène avec présence d'un limiteur sonore, accessible aux personnes à mobilité réduite

	Tarif de la location au week-end	Tarif location vin d'honneur
Location	200 €	60 €
Caution salle	300 €	80 €
Couverts / Vaisselle*	20€ pour 50 couverts	15 € pour 100 verres/tasses/pichets/cuil. à café
Charges d'électricité	Selon le tarif appliqué sur la facture du mois précédent + 20%	Selon le tarif appliqué sur la facture du mois précédent + 20%
Caution ménage	80 €	80 €

\* facturation de la vaisselle manquante au prix de remplacement

### SALLE HENRY LE HERON (Le Mesnil-Auzouf)

Le nombre maximal de convives accepté est de 45 personnes. Cuisine toute équipée, accessible aux personnes à mobilité réduite.

	Tarif de la location au week-end	Tarif location vin d'honneur
Location	110 €	50 €
Caution salle	150 €	150 €
Couverts / Vaisselle*	20€ pour 50 couverts	15 € pour 100 verres/tasses/pichets/cuil. à café
Charges d'électricité	Selon le tarif appliqué sur la facture du mois précédent + 20%	Selon le tarif appliqué sur la facture du mois précédent + 20%
Caution ménage	50 €	50 €

\* facturation de la vaisselle manquante au prix de remplacement

Les deux salles sont mises à disposition gratuitement une fois par an aux associations de la commune (uniquement les frais d'électricité, les couverts et un forfait ménage de 30€ facturés)

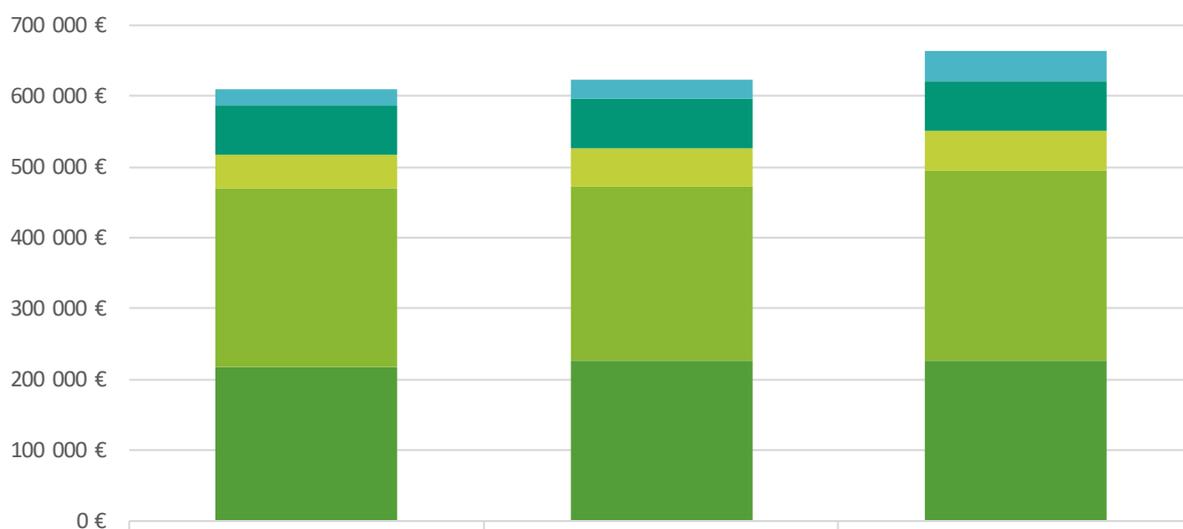
### VERRE DU SOUVENIR

Les salles des fêtes peuvent être mises à disposition gratuitement lors de l'organisation d'un verre du souvenir à la suite d'une inhumation d'un proche ayant habité la commune (moyennant toutefois la prise en charge des dépenses électriques).

***Des plateaux sur tréteaux et une quarantaine de chaises peuvent être mis à disposition des habitants pour organiser chez eux en intérieur des repas de famille ou entre amis.***

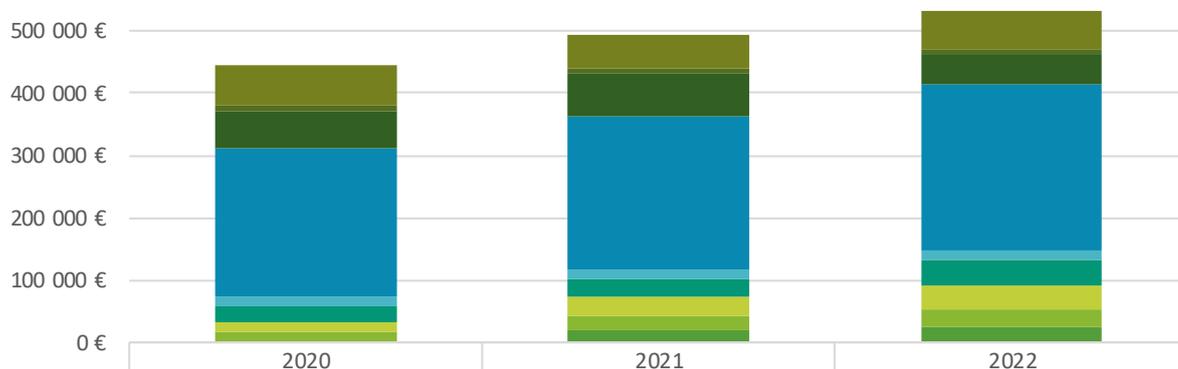
## ✓ Le budget

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



	2020	2021	2022
Autres	21 987 €	25 388 €	43 622 €
Locations	70 122 €	69 718 €	70 399 €
Scolaire et péri-scolaire	47 378 €	55 294 €	56 509 €
Impôts	251 397 €	246 405 €	266 846 €
Dotations	217 987 €	225 824 €	227 556 €

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



	2020	2021	2022
Autres	62 058 €	54 869 €	62 205 €
Intérêt emprunt	9 944 €	7 135 €	6 422 €
Contrib / Charges transf	61 348 €	68 594 €	49 770 €
Personnel / indem	237 030 €	246 376 €	265 562 €
Impôts / assurances	14 483 €	14 781 €	16 576 €
Scolaire et péri-scolaire	27 141 €	29 607 €	39 496 €
Serv. Ext., Bat., voirie	15 865 €	30 037 €	40 222 €
Eau et énergie	15 811 €	22 998 €	27 190 €
Achats		19 900 €	24 865 €

## ✓ Les trottoirs reverdissent

### LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Ce sont des produits qui contiennent des molécules fabriquées par l'homme. C'est le cas par exemple du glyphosate ou des néonicotinoïdes, destinés à lutter contre les parasites animaux et végétaux des cultures.

Il existe trois types de produits phytosanitaires :

- Les herbicides, contre les herbes indésirables.
- Les insecticides, contre les insectes
- Les fongicides contre les maladies causées par les champignons

Il existe d'autres produits du même type pour éliminer les rongeurs et les taupes. Ces produits sont des biocides.

Les herbicides étaient principalement utilisés dans les structures et les lieux publics (voiries, trottoirs, parcs, jardins, terrains de sport et de loisirs, cimetières)

### RAPPEL DE LA LOI DITE « LABBE »

Cette loi promulguée le 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national a enclenché notamment le Grenelle de l' Environnement, la marche vers le « zéro phyto », avec interdiction aux collectivités territoriales et aux établissements publics l'utilisation de ces produits pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades (voiries) accessibles ou ouverts au public relevant de leur domaine public ou privé à partir de 2020 .

- Les espaces accessibles au public : est considéré comme accessible au public tout espace ne comportant pas de dispositif permettant d'empêcher l'accès au public.
- Les espaces ouverts au public : est considéré comme ouvert au public un lieu accessible à tous, sans autorisation spéciale de quiconque, que l'accès soit permanent et inconditionnel ou subordonné à certaines conditions. Ainsi tout espace pouvant recevoir du public à titre onéreux ou gratuit est considéré comme ouvert au public.

Quelques exemples d'espaces où s'appliquent cette interdiction.

Les cours d'école ainsi que toutes zones accessibles aux enfants, les lieux aménagés destinés à la promenade, les espaces verts, toutes les voiries de communication, qu'elles soient fluviales, routières ou ferroviaires, les terrains de sport etc...

### LES METHODES ALTERNATIVES

Cette liste n'est pas exhaustive.

- Le désherbage mécanique : À l'aide binette, couteaux désherbeurs ou sarclours est le plus respectueux de l'environnement., toutefois cette méthode est peu rapide et peut être source de maladies (TMS)
- Le désherbage mécanique électrique : Les brosses rotatives comme pour les trottoirs par exemple, les sabots rotatifs pour les graviers ou le sable.

- Le désherbage thermique : A eau chaude ou à vapeur qui provoque l'arrêt de l'activité biologique de la plante. Cette méthode ne détruit pas la racine.
- Le désherbeur thermique à mousse, la mousse reste plus longtemps sur le végétal ce qui augmente son efficacité.
- Le désherbeur thermique à gaz

## **LES ENJEUX POUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT**

Chaque jour, les usagers et les professionnels en charge de l'entretien des espaces, des voiries sont en contact direct ou indirect avec les produits phytosanitaires.

L'utilisation des produits phytosanitaires en ville atteint également les populations au plus près, notamment les enfants.

Les risques d'exposition ponctuelle ou prolongée, des agents techniques par exemple, peuvent provoquer des intoxications aiguës ou chroniques.

Enfin, l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts ou sur les voiries, peut constituer une source importante de contamination des eaux par effet de ruissellement.

## **LES CHOIX DE LA COMMUNE**

La commune a fait l'acquisition d'une balayeuse pour l'entretien des caniveaux.

Les méthodes utilisées par la mairie sont : l'usage du vinaigre blanc ainsi que le désherbage thermique et mécanique.

Certains espaces sont laissés à la recolonisation par l'herbe puis tondus.

## **ENTRETIEN DES TROTTOIRS DEVANT LES PROPRIETES ?**

L'élimination des feuilles, boues et herbes se développant sur les trottoirs est à la charge des riverains de même que le déneigement du trottoir devant sa propriété. La Commune ou le Département assurent pour leur part les réparations dans tout l'espace public et l'entretien de la voirie.

## ✓ Écoles

### L'ÉCOLE MATERNELLE

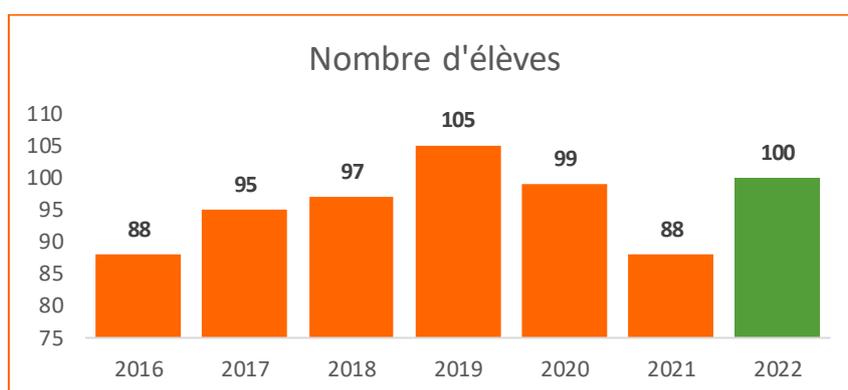
À la rentrée scolaire 2022, une nouvelle école maternelle a ouvert ses portes. Elle accueille 25 élèves de petites et moyennes sections.

La construction d'un bâtiment a été nécessaire à cette ouverture. Celui-ci comprend une salle de classe, une salle de motricité faisant également office de dortoirs et des sanitaires.

Des aménagements en termes de temps de présence du personnel ont été nécessaires afin de répondre aux besoins de nos écoliers.

### LES EFFECTIFS

À la rentrée scolaire 2022, 100 élèves ont été scolarisés dans la commune.



### L'ÉCOLE NUMÉRIQUE



L'éduc de Normandie est un dispositif permettant aux enseignants de communiquer avec les parents d'élèves et inversement.

L'ENT permet l'accès à des services administratifs, pédagogiques, éducatifs.

Accessible 7 jours sur 7 soit via le site internet soit via l'application

Très régulièrement, les enseignants de Dialan-Sur-Chaine partagent les moments de vies de l'École, relayent les informations importantes qui doivent être portées à votre connaissance. Cet outil, vous permet également de rentrer en contact avec l'équipe pédagogique.

Afin d'assurer le meilleur suivi, il est primordial de confirmer la bonne lecture des informations transmises par les enseignants.

### AIDE AU TRANSPORT SCOLAIRE

À la rentrée 2023, la commune va apporter une aide financière au transport scolaire. Celle-ci s'élève à 22,50€ pour les élèves de primaire, 30€ pour les Collégiens et 10€ pour les Lycéens. Cette aide sera appliquée automatiquement par la Région lors de la création ou du renouvellement du titre de transport scolaire auprès de Nomad. Aucune autre démarche n'est à engager auprès de la Mairie.

## ✓ Services à la population

### **EPICERIE DU MESNIL AUZOUF**

L'épicerie est ouverte tous les dimanches de 8h30 à 11h30. Vous y trouverez des produits locaux, pains, viennoiseries, journaux et un petit coin café pour pouvoir vous retrouver et discuter entre voisins.

### **BAR – EPICERIE – PIZZERIA “Bar de l’Amitié”**

Le Bar-Épicerie-Pizzeria de l’Amitié de Jurques vous propose tout produit manquant dans vos placards, ainsi que des produits frais (fruits, légumes, produits laitiers) et votre pain frais venant de la boulangerie.

Possibilité de livraisons à domicile le lundi, mercredi, vendredi dès 8h.

Commandez vos pizzas, galettes sur place ou à emporter, du mardi au dimanche (midi sur réservation, soir de 18h30 à 21h).

Des soirées kebabs sont organisées une fois par mois.

Contact. : 02.31.24.43.21 & Facebook pour tout renseignement.

### **CABINET D’OSTHEOPATHIE**

Au mois de juillet 2021, un cabinet d’ostéopathie a ouvert au Mesnil-Auzouf. Le cabinet de Mégane BRUCKMANN est ouvert du lundi au vendredi.

Contact : 06 62 90 30 60

### **BOITES A LIVRES**

Deux boîtes à livres sont installées sur la commune, l’une est située à proximité de la Mairie de Jurques, l’autre près de l’Église de Le Mesnil Auzouf.

Ce sont des lieux de partages indirects entre visiteurs successifs qui ne se voient pas mais offrent indirectement et réciproquement des ouvrages, mais aussi des échanges directs entre passants et habitués.

La majorité d'entre nous se tourne vers les boîtes à livres parce que nous avons trop de livres pour les garder et ne souhaitons pas les jeter.

**Partager** : tous les livres sont les bienvenus pour autant qu'ils soient en bon état pour être lus et échangés, à plusieurs reprises (romans, livres de poche, livres pour enfants...). Les livres hors d'usage sont à déposer dans votre sac jaune pour recyclage.

N'oubliez pas que les livres sont à la vue de tous adultes et enfants. Tous dépôts choquants, dégradants ou inappropriés sont susceptibles d'être enlevés de la boîte.

**Ranger** : dans la mesure du possible déposez les livres sur les étagères.

**Pas d'objets** : les boîtes à livres sont réservées exclusivement aux livres.

Faisons en sorte que ces petites bibliothèques de rue soit un échange fondé sur le civisme et le partage.

## ASSISTANTES MATERNELLES

<p><b>Mme ACHER Elisabeth</b> 12 Lotissement La Bruyère Fleurie - Jurques 06 72 32 55 72</p>	<p><b>Mme GUSCIARA Claire</b> 17 rue de la Mairie - Jurques 02 31 74 15 80</p>	<p><b>Mme JEGOU Marlène</b> 4 rue de l'Église - Jurques 02 50 28 15 50 06 77 85 85 70</p>	<p><b>Mme DAUVERGNE Priscilla</b> Le Bourbillon - Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Mme MARIE Séverine</b> Montpied - Jurques 06 33 79 05 25</p>
--	--	---	--	--

## ANNUAIRE DES ENTREPRISES DE DIALAN-SUR-CHAINE

<p><b>Électricité générale</b> E-MB M. BEAUGEARD Mortimer 12 Le Parquet - Jurques</p>	<p><b>Réparation automobile</b> M. BLAVETTE Dimitri 16 rue Basse - Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Menuiserie</b> M. BORDAS Mickaël 12 La Bruyère - Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Magasin de matériaux</b> SARL Brunet 7 route de Vire - Jurques</p>	<p><b>Menuiserie, charpente</b> M. LEFRANCOIS Sébastien 3 impasse de la Bigne - Jurques</p>
<p><b>Menuiserie</b> M. DAIGREMONT Christian 1 Le Bourbillon - Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Travaux de couture et repassage</b> Solenne Couture 2 rue Basse - Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Métallier serrurier ferraillier</b> M. FRANCOISE Denis 15 rue de l'Église - Jurques</p>	<p><b>Menuiserie</b> M. GERMAIN Mickaël 1 Le Suret - Jurques</p>	<p><b>Agencement intérieur, menuiserie, pose de cuisine...</b> M. LEGRIX Sébastien 3 rue du Bourd - Jurques</p>
<p><b>Travaux de couverture</b> M. HOARAU Gregory 11 rue Haute - Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Entreprise générale</b> SARL HUE 2 Le Parc Villard - Jurques</p>	<p><b>Fabrication décorations ameublement</b> Mme HUZÉ Justine 17 Les Moulins - Jurques</p>	<p><b>Maraîcher, légumes bio, élagueur</b> Le Jardin d'Olivier 1 La Chouque - Jurques</p>	<p><b>Plomberie chauffagiste</b> Ludo Confort Energie 5 route des Champs Blancs - Jurques</p>
<p><b>Entreprise générale</b> M. LEFEVRE Jean- Baptiste 2 route de la Maisonnette - Jurques</p>	<p><b>Vente Calvados et Cidre</b> Mme LEFRANCOIS Colette 2 Le Parquet - Jurques</p>	<p><b>Bar, Épicerie</b> Bar de l'Amitié 10 route de Vire - Jurques</p>	<p><b>Épicerie</b> Épicerie du Mesnil Auzouf Le bourg</p>	<p><b>Distillateur ambulant</b> M. MARIE Daniel 6 Le Parquet - Jurques</p>
<p><b>Graphiste Webmaster</b> Bocage Graphik 1 La Boudehannière - Jurques</p>	<p><b>Brocanteur</b> M. POISNEL Adrien 37 route de Vire - Jurques</p>	<p><b>Menuiserie intérieur et extérieur</b> M. SONNEN Mickaël 2 Le Quesnay - Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Parc zoologique</b> Zoo de Jurques 1 chemin de la Butte - Jurques</p>	<p><b>Vidange assainissement</b> V.A.S3D</p>
<p><b>Artisanat créatif et personnalisable</b> Is'Art Atelier Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Voyance</b> Arnaud Gabriel Medium Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Voyance</b> Association L'Améthyste 14112 Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Voyance</b> Sophie Spirite Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Exploitation agricole</b> M. BERTIN Quentin 5 Migny - Jurques</p>
<p><b>Exploitation agricole</b> M. DUCHEMIN Jeffrey La Motte - Jurques</p>	<p><b>Exploitation agricole</b> M. HEUDIER Alain 1 La Héronnière - Jurques</p>	<p><b>Exploitation agricole</b> EARL D'Alex 3 La Groudière - Le Mesnil Auzouf</p>	<p><b>Exploitation agricole</b> SCEA du Pissot 30 route de Vire - Le Pissot</p>	<p><b>Production de champignons</b> Les Bau Champis Les Maison Baretts - Jurques</p>
<p><b>Exploitation agricole</b> GAEC des Sous-Bois 1 Le Val - Jurques</p>	<p><b>Si votre entreprise ne figure pas dans cet annuaire, merci de le signaler à la Mairie. Les entreprises qui souhaitent faire apparaître leur publicité en fin de bulletin contre une participation peuvent se faire connaître de la mairie.</b></p>			

## ✓ Frelons asiatiques

Quelques recommandations en cas de présence d'un nid de frelons asiatiques à votre domicile :

La destruction des nids doit être la plus précoce possible dans l'été pour protéger efficacement les ruchers, la population et la biodiversité.

Il est inutile de détruire un nid en hiver. A cette saison ils sont vides et ne présentent pas de danger. Ne vous attaquez pas un nid seul. Une destruction non appropriée du nid engendre un risque d'attaque collective de la colonie, la dispersion des frelons, et notamment des reines fondatrices qui recréeront d'autres nids à proximité.

Les pompiers ne se déplacent pas pour un nid de frelons asiatiques.

La première démarche est de prévenir la mairie, qui identifie la nature du nid (photo), informe la « FREDON » qui valide les nids et fait intervenir les référents et prestataires et fait appel avec votre accord à un professionnel certifié de la désinsectisation.

Ce professionnel interviendra avec l'équipement nécessaire, protections et matériel adapté pour travailler en hauteur (perche télescopique). Le professionnel injecte un insecticide, le nid reste sur place.

Les tarifs des interventions varient en fonction de plusieurs critères comprenant la hauteur à laquelle se trouve le nid, la difficulté d'accès... Une fourchette de prix acceptable entre 80 euros et 110 euros.

Si la procédure décrite plus haut a été respectée (appel à la mairie), 30 % des frais engagés sont pris en charge par le département et 40% par la commune, le reste (30%) étant à la charge du propriétaire.

À noter que si vous faites intervenir une société directement, la totalité des frais restera à votre charge.

## ✓ Nos amis les animaux

Vous êtes témoins d'actes de cruauté, comme l'abandon ou la privation de nourriture : il faut en premier lieu contacter les autorités (appeler le 17 ou le 112) car elles seules sont habilitées à intervenir. Il est également conseillé de se tourner vers une association de protection animale. La personne soupçonnée de maltraiter son animal encourt une peine qui varie selon la gravité des faits, encadrée par le code pénal.

Si vous trouvez un chien qui semble perdu : vous devez contacter impérativement la Mairie.

## ✓ Campagne de stérilisation des chats errants

En collaboration avec l'association Patacha, nous avons lancé une campagne de stérilisation des chats errants. Le but étant d'en réduire la prolifération.

Vous êtes concerné, rendez-vous en mairie afin qu'une trappe vous soit prêtée.

Une fois le chat attrapé, celui-ci doit être emmené à la clinique vétérinaire de Coulvain (Au rond-point). Dès la stérilisation effectuée, le chat vous sera restitué afin d'être relâché à l'endroit où il a été trappé.

Cette campagne est totalement gratuite pour les administrés. Le coût étant supporté par l'association Patacha. Une subvention a été accordée par la mairie afin d'aider l'association dans ses actions.

À ce jour, 16 chats ont été stérilisés (13 femelles et 3 mâles). Les actes réalisés sont : la stérilisation, la castration, la pose d'une puce électronique et le déparasitage.



Retrouvez toute l'actualité de l'association sur sa page Facebook  
<https://www.facebook.com/PatachaChats/>

## ✓ Les dépôts sauvages

Des dépôts sauvages ont lieux régulièrement sur la commune notamment aux pieds des containers de tris.

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies (jour, horaires, tri).

Ces comportements engendrent des problèmes d'hygiène et de propreté. Ils induisent également des coûts de traitement supplémentaires pour les contribuables.

Ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende.

La mairie a mis en place un forfait de nettoyage d'un montant de 100€ lorsque les auteurs de dépôts sauvages sur la voie publique sont identifiés.

Les déchetteries sont mises à disposition des administrés pour éviter ces pratiques interdites.

## ✓ Les défibrillateurs

La commune est équipée de 3 défibrillateurs dont 2 sont à disposition des habitants et sont faciles d'utilisation.

Vous les trouverez :

- 1 situé sur la façade de la mairie de Le Mesnil Auzouf
- 1 situé sur la façade de la mairie de Jurques
- 1 situé dans l'enceinte de l'École Primaire (réservé à l'équipe pédagogique)



Source : <https://www.fedecardio.org/>

## La vie associative

### AMICALE BOULISTE JURQUOISE

Activité pétanque avec des rencontres en mêlées pour les adhérents (renouvellement à l'année) et licenciés

Président : M. Xavier PANIER

Contact : 06 10 45 15 28

### AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Faire vivre la mémoire des combattants

Président : M. Jean JEAN

Contact : 02 31 77 81 70

### ASSOCIATION FAMILIALE DE JURQUES

Association des parents d'élèves de Dialan-sur-Chaîne.

Président : M. Jérémie LEMIEUX

Contact :  
apejurques14260@hotmail.com

### CLUB DES AINES

Activités jeux de sociétés, les 2èmes mardis de chaque mois, de 14h à 18h à la salle des fêtes de Jurques et Le Mesnil Auzouf

Présidente : Mme GAUTIER Suzanne

Contact : 02.31.77.16.41  
02 31 77 85 47

### GYM DETENTE

Activité gymnastique pour les enfants et adultes

Présidente : Mme Corine DEREAC

Contact : 06 14 50 76 28

### GROUPE FOLKLORIQUE « LA QUADRILLE »

Danses et chants normands d'autrefois.

Président : M. Michel TIRARD

Contact : 02 31 77 85 27  
<http://laquadrilledejurques.over-blog.com/>

### LA VIE EN PRE-BOCAGE

Agit pour la mise en valeur et le développement respectueux des ressources naturelles, humaines, culturelles du Pré- Bocage.

Président : M. Jérôme HEUZE

Contact :  
lavieenprebocage@laposte.net

### LES AMIS DE DIALAN

Les amis de Dialan organisent : Belote, Évènement Foot, Fête de la musique, Méchoui etc...

Président : M. Maxime MALITOURNE

Contact :  
lesamisdedialan@gmail.com et sur Facebook « Amis de Dialan »  
02.31.24.43.21

### LES URSINS DU MESNIL

L'association Les Ursins du Mesnil organise : Randonnées, Chasse aux Œufs, Carnaval, Course de Vélo, sorties Cinéma et Marché de Noël

Présidente : Mme LEBREDONCHEL Hélène

Contact :  
lesursinsdumesnil@laposte.net

### DETENTE JURQUOISE

Danse de salon et en ligne

Président : Mme Nicole GUILBERT

Contact : 02 61 92 69 52

# La vie intercommunale

## ✓ Ordures ménagères

Au 1er janvier 2023, les jours de ramassages ont changés.

### COMMUNE DE JURQUES

- Ordures ménagères : Ramassage le jeudi semaine impaire
- Recyclables : Ramassage le mercredi semaine paire

### COMMUNE DE LE MESNIL-AUZOUF

- Ordures ménagères : Ramassage le mardi semaine impaire
- Recyclables : Ramassage le vendredi semaine paire

Les versions calendriers sont disponibles sur le site internet du Pré-Bocage : [www.prebocageintercom.fr](http://www.prebocageintercom.fr) ou à la Mairie

Les bacs sont à sortir la veille du ramassage.

## ✓ Le Tri sélectif (bac jaune et sac jaune)

Tous les emballages en plastique et en métal, tous les papiers sauf les papiers d'hygiène (mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier), et toutes les cartonnettes (petits emballages en papier-carton et carton) doivent être triés dans le bas/sac jaune, vidés mais non lavés et déposés en vrac.

Les sacs sont à déposer au point de ramassage la veille au soir. Les sacs déposés avant sont susceptibles d'être ouverts par des animaux errants ou de s'envoler avec le vent.

## ✓ Le Tri du verre

Le verre doit être trié séparément des autres déchets et déposé dans les conteneurs prévus à cet effet.

Seuls les emballages en verre sont acceptés dans les conteneurs, c'est-à-dire seulement les bouteilles, bocaux, pots et flacons en verre. La vaisselle, les carreaux en verre, les objets en verre, les miroirs sont à déposer dans votre déchèterie.

Deux containers à verre sont installés sur le territoire de Dialan-Sur-Chaîne :

- Impasse de la gare à Jurques
- Rue Basse (près du Préau) à Le Mesnil Auzouf

## ✓ Récupération des vêtements par la Bacer

Deux containers de récupération sont installés près des containers à verre.

## ✓ La déchèterie

À partir du 1er janvier 2023, les horaires des déchèteries du réseau SEROC évoluent. Toutes les déchèteries sont concernées par ces changements. Votre carte permet de les utiliser indifféremment.

	 <b>HORAIRES RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES - PARTICULIERS</b> au 1 <sup>er</sup> janvier 2023					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI <small>professionnels interdits</small>
<b>Creully</b> <i>ZI d'activité Sud</i>	14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	10h-12h 13h30-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
<b>Ecrammeville</b> <i>RD 124-Les Cotils</i>	14h-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	FERMÉ	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
<b>Fontenay-le-Pesnel</b> <i>5 route de Cristot</i>	14h-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
<b>Grandcamp-Maisy</b> <i>Parc d'activités</i>	14h-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
<b>Isigny-sur-Mer</b> <i>RD 5, Route de Littry</i>	14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	10h-12h 13h30-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
<b>Le Molay-Littry</b> <i>ZA Rue Denis Papin</i>	14h-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
<b>Livry</b> <i>D173</i>	14h-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
<b>Maisoncelles-Pelvey</b> <i>Le Bouquet de Mathan</i>	14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	10h-12h 13h30-17h/18h	FERMÉ	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
<b>Port-en-Bessin</b> <i>ZI Rue des Albatros</i>	14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	FERMÉ	9h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h
<b>Vaucelles</b> <i>ZA, Route de Cherbourg</i>	14h-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 14h-17h/18h	9h/10h-12h 13h30-17h/18h	9h-12h 13h30-17h/18h

**HIVER** du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars     
 Les déchèteries sont fermées les jours fériés.     
**ÉTÉ** du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre  
SEROC - 02 31 51 69 60 - [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)

## ✓ Le compostage

À compter du 1er janvier 2024, chaque foyer devra être équipé d'un composteur.

Pour promouvoir la pratique du compostage individuel et réduire les déchets de jardin et de cuisine à la source, le SEROC vous propose un composteur.

La réservation de votre composteur est nécessaire avant de venir le chercher.

### Caractéristiques du composteur

- Composteur en bois traité de 300 litres
- 15 Euros
- Extraction du compost : en soulevant à moitié une des tiges d'assemblage, la partie basse du composteur s'ouvre comme une porte

Pour plus de renseignements : SEROC 02 31 51 69 60 - <https://seroc14.fr/>

## COMPOSTAGE SANS JARDIN

Une solution existe pour les habitants ne possédant pas de jardin : le lombricomposteur.

Le lombricompostage permet notamment de transformer les déchets de cuisine dans un lombricomposteur avec des lombrics en un engrais écologique, le lombricompost et de produire également un engrais liquide organique. Il permet le compostage en intérieur [...] Il ne dégage pas d'odeur, assure une décomposition rapide.

Source : <https://www.fermedumoutta.fr/comment-marche-un-lombricomposteur.html>

## ✓ Les ateliers numériques

Sur le territoire de Pré-Bocage Intercom, le conseiller numérique France Services de la communauté de communes et la conseillère numérique France Services du Département du Calvados vous accompagnent vers l'autonomie numérique.

Le conseiller numérique vous aidera à :

- ✓ Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc...)
- ✓ Naviguer sur internet
- ✓ Envoyer, recevoir et gérer ses mails
- ✓ Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- ✓ Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- ✓ Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- ✓ Apprendre les bases du traitement de texte...

Les permanences permettent de répondre à des demandes ponctuelles sous forme de rendez-vous individuel.

3 Points Info / France Services sont basés à Villers Bocage, Aunay sur Odon et Caumont L'Éventé pour vous aider dans vos démarches administratives et l'utilisation des outils numériques pour les réaliser.

### Permanences gratuites, avec ou sans rendez-vous

Renseignements et inscriptions : Points Infos 14 / France Services 02 31 77 57 48 (tapez 1)

Durée entre 45 minutes et 1 heure. Plusieurs rendez-vous sont possibles si besoin. Prêt de matériel possible pendant le rendez-vous.

Le conseiller numérique est présent en Mairie du Jurques les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois.

Pour toutes autres démarches et/ou pour contacter un partenaire (CAP, CPAM, Pôle Emploi...), il vous suffit de prendre rendez-vous dans les maisons « France Service ».

# État civil

Les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de message de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication.

Ainsi nous ne pouvons plus divulguer les noms des personnes concernés.

## ✓ Naissances

### LE MESNIL AUZOUF

- 2021 : 7 avis de naissance
- 2022 : 0 avis de naissance

### JURQUES

- 2021 : 6 avis de naissance
- 2022 : 10 avis de naissance

## ✓ Mariages

### LE MESNIL AUZOUF

- 2021 : 0 mariage
- 2022 : 2 mariages

### JURQUES

- 2021 : 2 mariages
- 2022 : 1 mariage

## ✓ Décès et transcriptions de décès

### LE MESNIL AUZOUF

- 2021 : 2 transcriptions de décès
- 2022 : 2 transcriptions de décès

### JURQUES

- 2021 : 2 décès et 2 transcriptions de décès
- 2022 : 3 transcriptions de décès

# Galerie photos

## ✓ Les Commémorations



## ✓ La Kermesse de l'École



## ✓ Le repas des Aînés



## ✓ L'École maternelle



## ✓ Le spectacle de Noël



## ✓ Exposition à la Pierre Dialan



## Un regard sur Dialan-Sur-Chaîne

La commune organise un concours photos pour permettre à chacun, enfant ou adulte, de donner sa vision de celle-ci.

Il peut s'agir d'un lieu, d'un événement, de tout ce qui peut définir notre commune à travers l'œil du photographe amateur.

Le concours comprend deux catégories de participants :

- Catégorie jeunesse (pour les enfants de moins de 16 ans)
- Catégorie adulte (à partir de 16 ans)

Date limite de dépôt des dossiers le **31 décembre 2023**

**Les gagnants seront publiés en Une du prochain bulletin municipal**

Conditions de participation en mairie ou en envoyant un mail à [dialan.mairie@orange.fr](mailto:dialan.mairie@orange.fr)

## Un peu d'histoire...

### ✓ L'activité potière à Jurques dans le courant du XIXe siècle

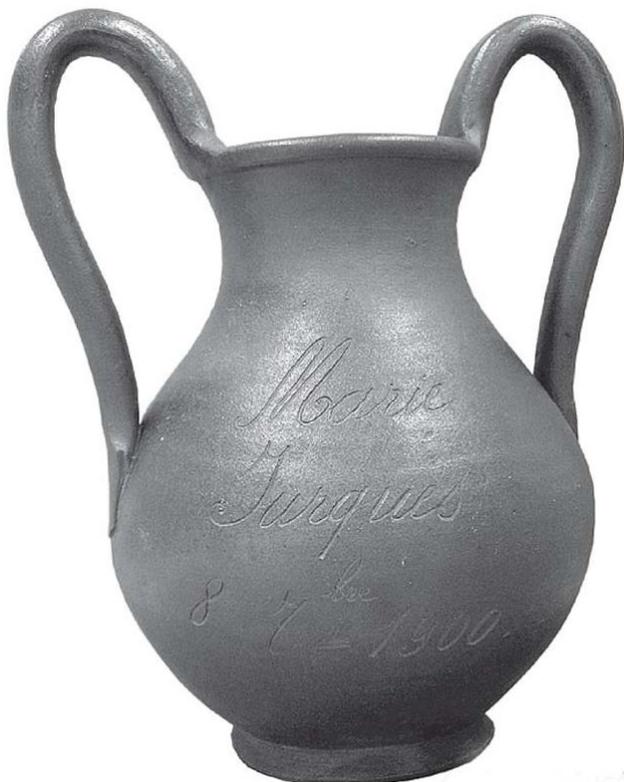
*Extrait du livre : « Des Châteaux et des Sources » de Philippe BERNOUIS et Bruno JAFAL*

L'activité potière de Jurques a laissé peu de traces dans les sources documentaires. Néanmoins, on sait qu'au cours du XIXe siècle deux poteries sont attestées dans la commune. Une seule est mentionnée dans les matrices du cadastre napoléonien [...]. L'autre n'a pas encore été localisée. L'origine de cette activité potière est sans doute à mettre en relation avec la présence de ressources locales en combustible. Les bois et les landes qui se trouvent dans la partie méridionale de la commune expliquent aussi l'implantation de nombreux fours à chaux. À la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, on employait aussi dans la poterie de la Sauvegarde, semble-t-il, du bois de rebut venant de la forêt de Cerisy. Quant à l'argile, elle proviendrait de Noron-la-Poterie et, probablement aussi, d'une commune plus proche, celle de Neuilly-le-Malherbe. Une partie de la production de Jurques devait être livrée à Noron-la-Poterie. Ces liens étroits avec les poteries du Bessin pourraient dénoncer l'origine d'une activité potière à Jurques : il est possible que ses premiers potiers soient venus de Noron ou du Tronquay pour créer de nouveaux établissements.

[...] Prosper Thomas fut le dernier potier de la commune. Il mourut en 1915. Ainsi, cette poterie semble n'avoir fonctionné qu'à peine une quarantaine d'années, soit le temps de la carrière professionnelle du potier.

#### FOUILLES ARCHEOLOGIQUES

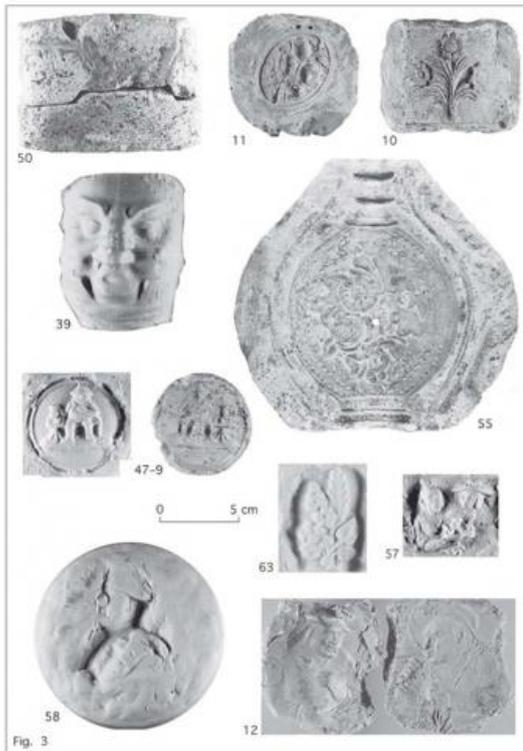
Même s'il est relativement peu abondant, le mobilier recueilli n'en présente pas moins un grand intérêt archéologique [...] L'ensemble peut être scindé en plusieurs groupes fonctionnels : les moules ; le matériel d'enfournement ; le mobilier domestique ; les tabatières, dont des « Père-la-colique » ou des « Mère-la-colique » ; les autres formes et quelques indéterminés.



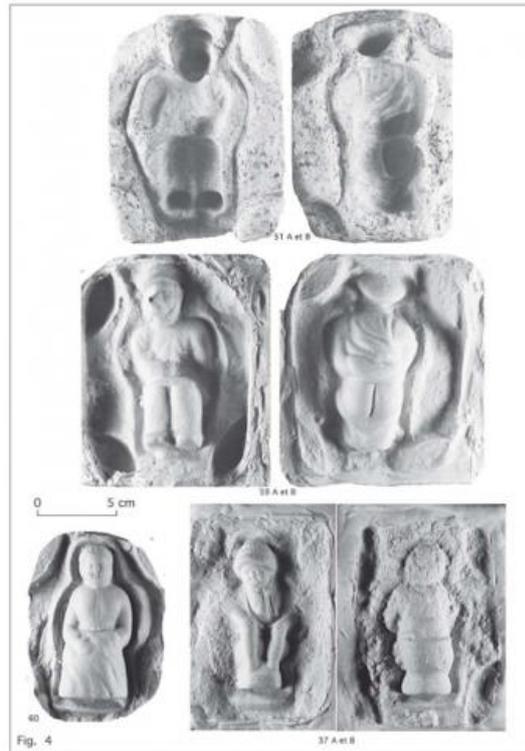
Dix-huit moules en plâtre ont été retrouvés et répertoriés. Sept d'entre eux, bivalves, ont servi à fabriquer des « touines », tabatières rondes et plates traditionnelles ainsi que des tabatières anthropomorphes – autrement appelées « Père - [ou mère -] la-colique » – ou zoomorphes. Les onze autres ont servi à estamper des décors représentant pour certains des bouquets de fleurs et pour d'autres différents personnages : Napoléon 1er en buste, un homme assis tenant un pichet, etc.

← Le musée de Normandie, à Caen, possède dans ses collections une poterie marquée qui pourrait bien avoir été fabriquée dans l'atelier de Jurques. Il s'agit d'un pot à deux anses, sans doute une commande passée à l'occasion d'un mariage ou d'un baptême

## ✓ Objets trouvés sur le site de la Poterie



Plusieurs moules en plâtre de tabatières (50, 55), de décors en applique (11, 10, 9) et quelques moulages de décors ou de personnages réalisés en plastiline (39, 47, 57, 58, 63) ou en terre crue (12).



Moule bivalve en plâtre de Père-la-colique (51 A et B) et le moulage obtenu en plastiline (59 A et B). Autres moulages en plastiline (37 A et B, 60).



Les tabatières rondes et leurs décors variés (1 à 33). Moulages en plastiline de tabatières (46, et le recto-verso 42-43).



Les tabatières zoomorphes (5-6 ; 34-35), les Père-la-colique (27 ; 21-28) et quelques têtes de petits personnages provenant de Père-la-Colique ou de bouchons de bouteilles

## La Gazette - Actualités d'un autre temps...

### Février 1885 - Tempêtes

Une tempête s'est fait sentir dans notre région. Dimanche dernier dans l'après-midi, vers 3 heures, une légère secousse, attribuée à un petit tremblement de terre, s'est fait sentir à Caen.

L'oscillation n'a duré que deux ou trois secondes. [...]

Dans la nuit, la maison du sieur Charles Alexandre L., journaliste à **Mesnil-Auzouf**, s'est effondrée sous la violence du vent. Le sieur L., fort heureusement, n'était pas chez lui.

### Juin 1890 - Trop de loisirs

Le sieur Jean L., 47 ans, demeurant au Tourneur, est officier de santé. Sa clientèle lui donne des loisirs qu'il emploie, malheureusement pour lui, à boire. Ces jours-ci, il avait tellement bu qu'il s'en alla dormir dans l'église de Mesnil-Auzouf, d'où le curé dut le déloger vers huit heures du soir. Sorti de là, il rencontra les gendarmes qu'il insulta. Arrêté, L. a été conduit au parquet de Vire.

### Décembre 1891 - Une réclame qui coûte cher

Le curé de Mesnil-Auzouf avait déclaré à ses ouailles que tout cierge, donné pour quelque service que ce soit et ne provenant pas du petit magasin tenu par son custos favori, serait impitoyablement refusé par lui. Ce qu'il y a de plus drôle, c'est que le curé, en voulant faire de la réclame pour son custos, lui a joué un mauvais tour. Jusqu'ici, alors qu'on pouvait parfaitement ignorer que cet industriel vendait des cierges, il ne payait pas de patente. Mais, la déclaration du prêtre étant parvenue aux oreilles du percepteur, celui-ci va s'empresser assurément d'en faire prendre une au pauvre custos.

### Juin 1898 - Acte inqualifiable

Le sieur Frédéric D., propriétaire à Montamy près Beny-Bocage, a retiré d'un puits qu'il possède dans un herbage, à Mesnil-Auzouf, trois morceaux de lard, pesant ensemble dix kilogrammes, qu'une main criminelle y avait jetés. Cette eau servant à abreuver les bestiaux dans l'herbage, la viande corrompue aurait pu les empoisonner, si le sieur D. ne s'était aperçu à temps de sa présence dans le puits.

### Décembre 1875 - Chasse

Une battue aux sangliers a été organisée dernièrement à Jurques, par une quinzaine de chasseurs de cette commune, accompagnés des gardes particuliers de M. le marquis de Grouchy. L'entreprise a été couronnée de succès : un magnifique ragot, du poids de 120 kilos, a été abattu d'un seul coup de fusil par M. Victor F., garde particulier.

### Avril 1898 - Gaminerie coupable

Une pierre a été lancée sur un train venant de Caen à Vire, entre la gare d'Aunay-St-Georges et Jurques. La glace d'un wagon de troisième classe a été brisée. Les deux voyageurs qui s'y trouvaient n'ont, heureusement, pas été atteints. On soupçonne plusieurs gamins de Saint-Georges-d'Aunay

### Février 1875 - Écroulement d'une maison

Dimanche midi, à Jurques, une maison appartenant au sieur Jean D., meunier, s'est écroulée sans causer heureusement d'accident. Dans sa chute pourtant, elle a brisé une bonne partie des meubles, et la famille D., se

trouve ainsi sans mobilier et sans habitation.

### Janvier 1907 - Vols à la gare

Un malfaiteur a pénétré dans la nuit de jeudi, à vendredi dans la gare de Jurques et a coupé et emporté environ trois kilos de fromage de gruyère à une meule entière qui s'y trouvait. L'avant-veille, un poids de cinq kilos en fonte avait été pris au même endroit. La Compagnie de l'Ouest subit un préjudice de 15 Fr. L'auteur de ces vols est inconnu. Une enquête est ouverte.

### Août 1948 - La renaissance d'un clocher

Jurques vient de fêter la restauration de son clocher mutilé au cours de la bataille. La journée débuta par une messe avec le concours de la musique de Cahagnes célébrée en présence du maire, M. Geneviève, et des membres de la municipalité. [...] À l'issue de la cérémonie les jeunes de la commune aillèrent fleurir le Monument aux Morts. L'après-midi se déroula une assemblée foraine très animée. Et la foule se retrouva le soir pour suivre des yeux les mille étoiles d'un magnifique feu d'artifice

### Juin 1946 - Prudence ou distraction

Les gendarmes du Mesnil-Auzouf ont trouvé dans un car assurant le service Vire-Caen, deux valises sans propriétaires renfermant 33 kilos de beurre. Un jerrican contenant 20 litres d'eau-de-vie de cidre à 69 degrés a été découvert dans les mêmes circonstances.

Source :

<http://j.y.merienne.pagesperso-orange.fr/index>

*Solenne*  
*Couture*

Retouches - Création - Décoration - Repassage

**07 63 23 52 07**

**Les matériaux Besaçais**

**LEPILEUR SARL**

Matériaux de constructions, quincaillerie, fûoul

9 rue de la 11<sup>ème</sup> Division Blindée Britannique  
14350 Saint Martin des Besaces  
Tél/Fax: 02 31 68 75 47  
Lesmatériauxbesaçais@orange.fr

**V.A.S. 3D**  
Vidange Assainissement Services

14 Boulevard des nations  
14540 Bourguebus

Numéro d'urgences  
7/7 et 24/24  
**09 81 21 22 30**

contact.vas14@gmail.com

**Électricité Générale**  
**Industrie - Bâtiment**  
**Câblage**

12 Le Parquet - Jurques  
14260 DIALAN-SUR-CHAÎNE

**06 59 23 55 75**

**AUNAY**  
**MOTOCULTURE**

**HORAIRES**  
Du mardi au vendredi  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30  
Le samedi  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Tél. : 02 31 77 78 42

facebook

**EUROREPAR**  
CAR SERVICE

GARAGE BLAVETTE  
16 RUE BASSE  
14260 LE MESNIL AUZOUF  
Tél. 02 31 77 59 55  
garage.blavette@gmail.com  
eurorepar.fr

**ZOO**  
**JURQUES**  
NORMANDIE

**PROCHE DE VOUS !**  
À 20 MIN. DE CAEN

**Pré-Bocage**  
**Vidange**

- Vidange agréée fosses septiques toutes eaux
- Entretien des assainissements
- Passage caméra d'inspection
- Hydrocurage et débouchage

L'entretien de vos assainissements

02 31 77 71 48  
www.prebocagevidange.fr

**S.L.**  
**MENUISERIE**

Menuiseries Bois/Alu/PVC  
Volets - Portes de garage  
Portail - Clotûre  
Ameublement  
Agencement cuisine  
Isolation int./ext.  
Construction ossature bois  
Bardage - Charpente

**Sébastien Lefrançois**  
06 70 03 82 22  
sl.menuiserie@orange.fr

3, impasse de la Bigne  
Jurques - 14260 Dialan-sur-Chaîne

**Menuiserie**  
**Daigremont**

- Menuiseries ALU BOIS PVC (Fenêtres, Volets, Porte de garage, Portail)
- Plaquiste - Isolation - Bardage
- Terrasse Bois ou Composite
- Ossature Bois - Charpente - Couverture (Extension, Garage)

Le Bourbillon • 14260 LE MESNIL AUZOUF  
**06 48 60 32 85** contact@menuiserie-daigremont.fr

**06 33 25 28 85**

**JBât.**  
Entreprise  
GENERALE  
de Bâtiment

Menuiserie - Ebénisterie  
Charpente - Couverture  
Maçonnerie - Isolation  
Carrelage

Le bourg  
14260 JURQUES